

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Laberge,
tenue le jeudi 5 octobre 2023 au salon du personnel, à 19h00 heures.

Membres	Présent (e)	Absent (e)
Madame Mylène Bergevin, présidente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Isabelle Villiard, directrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Annie Begin, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Judith Gorry, SDG	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Julie Lecompte, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Josiane Laberge, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Virginie Dubois, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Karine St-Jean, parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Sanaâ Malyadi, parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Ahmed Lagrani, parent (retard :19h40)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Emmanuel Sierra, parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Marie-Ève Hamel, parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1. Mot de bienvenue et présences

La direction souhaite la bienvenue aux membres.

La séance est ouverte à 19h30

2. Nomination d'une secrétaire

(CÉ.23-24.01)

Madame Josiane Laberge se propose pour être la secrétaire. Il n'y a pas d'autre proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Isabelle Villiard ajoute le point 10 :
Programmes : COSP et Sexualité

(CÉ.23-24.02)

Il est proposé par Madame Karine St-Jean appuyée par Madame Judith Gorry, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Nomination de la présidente et de la vice-présidente

Madame Karine St-Jean accepte la présidence et Madame Sanaâ Malyadi accepte la vice-présidente.

(CÉ.23-24.03)

Il est proposé par Madame Mylène Bergevin appuyée par Madame Karine St-Jean, d'approuver l'élection de la présidence et de la vice-présidence.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2023

(CÉ.23-24.04)

Il est proposé par Madame Mylène Bergevin appuyée par Madame Sanaa Malyadi, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Suivi au procès-verbal

Il n'y a pas de question du public.

7. Questions du public

Il n'y a pas de question du public.

8. Sujets courants

a. Mot du représentant du comité de parents

Aucune personne se propose.

b. Mot de la responsable du service de garde

Projet pilote est sur le site Internet. Madame Judith Gorry présente les jeudis « je choisis ». Les élèves choisissent leur atelier. Elle explique qu'elle veut faire découvrir différents sports aux enfants. Première fois aujourd'hui et ce fut une réussite.

c. Mot du représentant de l'OPP

Madame Karine St-Jean nous explique que les professeurs peuvent la rejoindre si nous avons besoin de parents bénévoles. Les parents peuvent proposer des idées. Elle est bien ouverte aux différentes idées.

d. Mot du représentant des enseignants

Madame Julie Lecompte présente les activités thématiques d'Halloween, de Noël, etc

Elle explique que les premières communications arrivent prochainement le 13 octobre. Nous discutons des votes de grève. Elle explique que les autobus sont bien difficiles à réserver lors des sorties éducatives. Nous prenons en notes les deux activités suivantes :

-21 juin Nomad-Fit

-18 juin Olympiades ou Kermesse

9. Information de la direction et points de consultation

➤ Formation obligatoire

Madame Karine St-Jean explique qu'il est important d'aller suivre la formation sous forme de capsules. Voici le lien :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

➤ Règles de régie interne 23-24

Madame Isabelle Villiard explique que les CÉ peuvent se dérouler en présentiel ou à distance.

Personne n'a de questions.

➤ Conférence parents

16 personnes étaient présentes lors de la conférence. La conférence de Monsieur Mason a coûté 800\$ et la mesure était de 2931\$. Nous devons réfléchir au montant restant.

➤ Normes et modalités

Madame Isabelle Villiard explique que les enseignants ont remis leurs normes et modalités, mais pour l'instant La loi sur l'instruction publique n'a pas émis les nouvelles recommandations. Nous attendons celles de 2023-2024 avant de sortir nos normes et modalités.

➤ Calendrier des rencontres 23-24

Les dates pour les prochaines rencontres sont les 5 octobre, 30 novembre, 20 ou 22 février, 23 ou 25 avril, 11 ou 13 juin 2024.

➤ Journées pédagogiques SDG

Ka-tag (équipe d'animation) le 15 mars, Ninja Factory le 10 mai, les coûts sont sensiblement les mêmes. Ce sont les 2 changements.

➤ Projet éducatif et plan d'actions

L'an passé le projet éducatif a été réalisé. Notre école a aussi réalisé le plan d'action. Nous sommes avant-gardistes! L'équipe travaillera sur le plan demain. Un suivi sera fait au prochain CÉ.

10. Points à adopter

➤ Volet financier SDG

Au 1^{er} juillet le gouvernement a modifié les tarifs à 9,20\$ / 15,75\$ pour les journées pédagogiques. Madame Judith Gorry présente les nouveaux montants. Les montants seront corrigés dans le document.

(CÉ.23-24.05)

Il est proposé par Madame Mylène Bergevin appuyée par Madame Marie-Ève Hamel, d'adopter le volet financier tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ Rapport annuel

Madame Isabelle Villiard présente le rapport annuel.

(CÉ.23-24.06)

Il est proposé par Madame Marie-Ève Hamel appuyée par Madame Julie Lecompte, d'adopter le rapport annuel tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ Budget interne du conseil d'établissement

Madame Isabelle Villiard explique le budget pour le conseil d'établissement. 400\$ on choisit de conserver ce budget pour un souper au mois de juin et la balance sera distribuée aux élèves.

(CÉ.23-24.07)

Il est proposé par Madame Sanaâ Malyadi appuyée par Madame Mylène Bergevin, d'adopter le budget interne du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ Balance de la mesure "Aide aux parents"

Le montant de la mesure Aide aux parents est de 2069\$. Les membres du comité optent pour offrir ce montant aux élèves. Le montant pourrait être distribué pour aider les élèves en francisation. Le besoin est criant en 2^e année.

(CÉ.23-24.08)

Il est proposé par Monsieur Emmanuel Sierra appuyé par Monsieur Ahmed Lagrani, d'adopter la balance de la mesure Aide aux parents tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

➤ COSP et éducation à la sexualité

Madame Annie Bégin présente les thèmes abordés selon les années respectives et les COSP au 3^e cycle.

(CÉ.23-24.09)

Il est proposé par Madame Virginie Dubois appuyée par Madame Judith Gorry, d'adopter COSP et éducation à la sexualité tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Points à approuver

➤ Activités pédagogiques ou sportives nécessitant un changement dans l'horaire de l'élève.

Madame Annie Bégin présente les activités pour les 3^e et 4^e année.

(CÉ.23-24.10)

Il est proposé par Madame Marie-Ève Hamel appuyée par Madame Mylène Bergevin, d'approuver les activités pédagogiques ou sportives nécessitant un changement dans l'horaire de l'élève tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

➤ Caisse scolaire

Madame Annie Bégin explique que nous avons besoin de l'accord des parents pour poursuivre la caisse scolaire.

(CÉ.23-24.11)

Il est proposé par Monsieur Ahmed Lagrani appuyé par Monsieur Emmanuel Sierra, d'approuver la caisse scolaire tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Dénonciation d'intérêt des membres et document à compléter

La dénonciation d'intérêt a été complétée par les membres.

13. Autres sujets

Il n'y a pas d'autres sujets.

14. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

15. Prochaine rencontre 30 novembre

La prochaine rencontre aura lieu jeudi le 30 novembre prochain.

16. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.